

Réunion du Conseil Municipal du 13 juillet 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt et un, le 13 juillet à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 6 juillet 2021

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothée, Mme COLLOUD Colette, M. DECORZENT Laurent, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusés : M. ELIE Michel, M. LEMAIRE Edmond, M. IRLES Florian, M. COLLOUD Amaury et Mme MONTET Stéphanie

M. GERIN Stéphane a été élu secrétaire.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 4 juin 2021.

Monsieur le Maire demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour du présent conseil une délibération concernant une demande de subvention pour la bibliothèque. Le conseil donne son accord.

INTERCOMMUNALITE

➤ CCHC

PLUi-H

Un nouveau planning, validé lors de la dernière conférence des maires, est présenté au conseil :

- arrêté le 14 septembre 2021
- enquête publique du 20 décembre 2021 au 31 janvier 2022
- approbation fin avril 2022

Projet de territoire Petite Enfance

Monsieur le Maire rappelle le projet et les différentes phases de concertation, avec la population, les sociaux-professionnels et les élus du territoire.

Un certain nombre d'actions ont été identifiées pour être programmées au cours du mandat. Une priorisation vient d'être établie afin que ces actions soient mises en œuvre.

URBANISME

➤ Demandes préalables

- DP 07422221B0009 : division parcellaire COLLOUD Amaury, chemin de la Chenoz, avis favorable

- DP 07422221B0010 : modification ouverture en façade VILLER Anthony, 45 chemin des Pluchets, avis favorable

➤ Déclaration d'intention d'aliéner

- DIA 0742222B0005 VULLIEZ Michel, 575 route du Chef-lieu : la commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption

BUDGET

➤ Situation budgétaire au 30 juin 2021

Monsieur le Maire présente une situation du budget principal (fonctionnement) arrêtée au 30 juin.

Quelques économies sont prévisibles mais il rappelle le besoin de financement nécessaire pour le remboursement des emprunts qui reste toujours assez important. Il est donc essentiel de poursuivre les actions engagées pour que ce besoin soit satisfait.

➤ Budget eau DM 1

Monsieur le Maire informe le conseil que la Préfecture a relevé une anomalie dans le budget « eau et assainissement » et qu'il convient de procéder à une décision modificative de ce dernier.

Fonctionnement

Dépenses 023/023 + 22.300

Recettes 74 /74 + 22.300

Investissement

Dépenses 2315/23 + 22.300

Recettes 021/021 + 22.300

Le conseil approuve à l'unanimité cette décision modificative

➤ Demande de subvention Conseil Savoie Mont-Blanc

Monsieur le Maire explique qu'une demande de subvention « développement d'une convention thématique » est à faire auprès du Conseil Savoie Mont-Blanc afin de financer des achats pour la bibliothèque. Cette subvention, limitée à 1.000 € est basée sur 80% de la dépense. Cela permettrait un achat de 1.318,75 € en ne laissant à charge de la commune qu'un montant de 318,75 €.

La prochaine subvention ne pouvant être demandée avant 3 ans, Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil pour faire cette demande aujourd'hui.

Le conseil approuve à l'unanimité cette demande de subvention

DIVERS

➤ Recensement 2022

Monsieur le Maire rappelle qu'un recensement de la population devait avoir lieu en 2021. Du fait de la crise sanitaire, ce recensement est reporté à 2022.

Il avait été désigné un coordonnateur communal pour être l'interlocuteur de l'INSEE sur la commune. Cette personne ne pourra malheureusement pas assumer cette fonction en 2022.

Il est donc proposé qu'un membre du conseil se porte volontaire.

M. Cyrille CANTAN se propose d'être ce coordonnateur, le conseil approuve à l'unanimité.

➤ Etat d'assiette ONF 2022

Ce sujet est reporté au prochain conseil, celui-ci souhaitant avoir plus d'informations avant de prendre une décision.

QUESTIONS DIVERSES

- La journée « sentiers » organisée le 12 juin dernier a été un grand succès puisque plus de 40 personnes (adultes et enfants) y ont participées, aidées également par l'Association des Collecteurs de Déchets Chablaisiens que la commune remercie pour leur soutien.
- Ambroisie : une personne avait été désignée référente lors du précédent mandat pour suivre ce dossier. La CCHC demande à désigner une personne pour le mandat en cours. Les personnes éventuellement susceptibles d'être intéressées n'étant pas présentes, il leur sera proposé de se prononcer dès que possible.
- Un point est fait sur la dernière commission sociale de la CCHC : maison de santé, vaccination et autres différents sujets à l'ordre du jour de cette commission.
- Sont également évoqués le dernier conseil d'école ainsi que la dernière réunion du SIVU de la maternelle intercommunale.
- Il est signalé un problème de circulation sur la route de la Ferme, au Sage. Des véhicules mal stationnés gênent parfois certains gros véhicules. Il sera fait un rappel aux personnes concernées.
- Les travaux de déploiement de la fibre optique sont lancés depuis une quinzaine de jours. Des réunions hebdomadaires sont organisées, suivies par des élus ainsi que par Jérôme afin de s'assurer de la bonne réalisation de ces travaux avec l'entreprise chargée de ces derniers. Ces travaux sont prévus encore jusqu'à début août.
- Un point est fait sur le mur de la Cure. Nous venons de recevoir le rapport de l'ingénieur chargé de nous proposer des solutions techniques à la réfection de ce mur.

Celui-ci nous propose 2 solutions qu'il a estimées financièrement. Les montants annoncés, 131.000 ou 150.000 €, ne sont pas envisageables pour le budget de la commune actuellement.

Une réflexion va être menée rapidement pour trouver une solution, techniquement possible, mais plus adaptée aux finances de la commune.

Avant de clôturer la séance du conseil, Monsieur le Maire souhaite, au nom de l'ensemble des élus, remercier nos agents techniques qui viennent d'être mis à l'épreuve après les fortes pluies de la nuit dernière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

